



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat de Nantes
Division de l'Enseignement Privé**

Nantes, le mercredi 10 février 2021

Dossier suivi par :
Service recrutement
dep.recrutement@ac.nants.fr
8, rue du Général Margueritte
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03

Le Recteur de la région académique Pays de la
Loire

A

Mme LOFFI Valeria Mabel
3 rue Louis Legendre
49100 ANGERS

- Vu les articles L914-3 et L914-4 du code de l'éducation relatif à l'obligation d'obtenir une dérogation à l'obligation de la nationalité française pour enseigner dans un établissement français du Recteur pour les étrangers non-ressortissants de l'Union Européenne (UE) ou de l'Espace Economique Européen (EEE) ;
- Vu la demande de dérogation à l'obligation de nationalité formulée le 16/10/2020 par Madame LOFFI Valeria Mabel ;
- Vu l'avis émis par le Préfet de département ;
- Vu les conditions de maîtrise de la langue française satisfaites par Madame LOFFI Valeria Mabel

Accorde la dérogation à la condition de nationalité française à Madame LOFFI Valeria Mabel et l'autorise à assurer des fonctions d'enseignement en espagnol dans tout établissement d'enseignement privé du territoire français.

La cheffe de division de l'enseignement privé
Corinne Labourel